



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT TCHADIEN

### COMMUNIQUE DE PRESSE N° 01/CNPT/2018

Le Conseil National du Patronat Tchadien a tenu ce jour mardi 31 juillet 2018 une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet d'examiner les préoccupations majeures auxquelles sont confrontés ses adhérents. Deux problèmes cruciaux ont retenu l'attention des membres présents à savoir :

- les « Réquisitions Spéciales de Blocage Provisoire des Comptes Bancaires » de cinq (5) entreprises levées par le Procureur de la République à la demande de l'Inspection Générale d'Etat ;
- l'arrêté homologuant à la baisse le prix du carburant à la pompe en réduisant de 50% la marge bénéficiaire des marketeurs, transporteurs et des stations-services.

Concernant le point relatif aux AMR contestés et rejetés par les entreprises en question, et après plusieurs échanges sur le harcèlement exercé par l'IGE perturbant leur bon fonctionnement, le CNPT prend à témoin l'opinion nationale sur les conséquences inéluctables qui en découleront par rapport à l'approvisionnement et partant la production des biens et services.

Le risque d'une perturbation certaine avec des effets réels sur la croissance économique à travers une baisse drastique des recettes fiscales, la compression des salariés et la fermeture des entreprises sous-traitantes est évident.

Concernant la situation des Marketeurs, le CNPT a réussi à persuader ces derniers à se soumettre à la dernière décision d'homologation du prix à la pompe tout en gardant leur position qu'ils pourront défendre dans le cadre d'un dialogue constructif.

En conséquence, le CNPT estime qu'il devient urgent de clarifier définitivement la mission dévolue à l'IGE pour permettre aux entreprises citoyennes et aux investisseurs de savoir qui de la Direction Générale des Impôts, la Direction des Douanes et Droits Indirects ou l'Inspection Générale d'Etat est leur interlocuteur attitré.

Ce recadrage est imparable pour sauvegarder l'accalmie déjà précaire de l'environnement des affaires, raison pour laquelle le patronat en appelle à la bienveillante implication de S.E.M le Président de la République.

N'Djamena, le 31 juillet 2018

Le Président

BICHARA DOUDOUA

